02 oct 2026 -16:16

Appartient à Conseil des ministres du 2 octobre 2026

Fixation des spécifications techniques des bâtiments pour faciliter la connexion à la fibre optique

Sur proposition de la ministre chargée du Numérique Vanessa Matz, le Conseil des ministres a approuvé un projet d'arrêté royal déterminant les spécifications techniques relatives à l'infrastructure intérieure des bâtiments, afin de faciliter la connexion à la fibre optique.

Tous les bâtiments nouvellement construits et les bâtiments faisant l'objet de travaux de rénovation de grande ampleur doivent être équipés d'une infrastructure physique intérieure adaptée à la fibre et d'un câblage intérieur en fibre optique.

Dans ce cadre, différentes spécifications techniques sont applicables selon qu'il s'agisse d'habitations individuelles, d'immeubles collectifs ou d'autres types de bâtiments.

La responsabilité pour la conception, l'installation de l'infrastructure dans les immeubles collectifs et la réalisation de tests sur celle-ci est partagée entre le maître d'ouvrage/propriétaire du bâtiment et le « Fibre infrastructure integrator ». Dans les faits, ce sont les opérateurs de télécommunications qui ont de l'expérience en matière de déploiement de la fibre optique.

Il est également prévu que, lorsqu'un réseau de fibre optique n'a pas encore été déployé dans une zone donnée ou n'est pas prévu à terme, l'installation de certains éléments ne soit effectuée que lorsqu'un réseau de fibre optique est présent dans la rue où se trouve le bâtiment concerné ou lorsqu'un opérateur fait une demande de connexion.

Le projet est transmis au Comité interministériel des télécommunications et de la radiodiffusion et la télévision et au Comité de concertation, et pour avis au Conseil d'État.

Projet d'arrêté royal portant exécution de l'article 28/1 de la loi du 13 juin 2005 relative aux communications électroniques

Publié par SPF Chancellerie du Premier Ministre - Direction générale Communication externe

Vanessa Matz, ministre l'Action et de la Modernisation publiques, chargée des Entreprises publiques, de la Fonction publique, de la Gestion immobilière de l'Etat, du Numérique et de la Politique scientifique
Avenue de la Toison d'Or 87
1000 Bruxelles
Belgique
https://matz.belgium.be
info@matz.fed.be

Delara Pouya
Porte-parole (FR)
delara.pouya@matz.fed.be

Kevin Meyvaert
Porte-parole (NL)
kevin.meyvaert@matz.fed.be

© 2026 - news.belgium.be